



FAGACE
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE



DEPUIS 45 ANS, LE FAGACE CONTRIBUE À LA CROISSANCE RESPONSABLE ET DURABLE DE SES ÉTATS MEMBRES



Créé le 10 février 1977 à Kigali (Rwanda), le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE) est la plus importante institution de garantie en Afrique. Elle offre le maximum de sécurité aux capitaux étrangers et domestiques désireux d'investir en Afrique.

L'idée de la création d'un Fonds de garantie est née de l'initiative des Chefs d'État et de Gouvernement de l'ancienne Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) et a été concrétisée par la signature le 10 février 1977, de la convention portant création et statuts du Fonds de garantie et de coopération de l'OCAM, devenu en 1985 le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE). Son siège social est à Cotonou au Bénin.

LEVIER DE FINANCEMENT DES SECTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DES PAYS MEMBRES

Le FAGACE démarre ses premières opérations en 1981. Dès 1985, le Fonds s'engage dans la promotion du secteur privé en renforçant ses interventions en faveur des promoteurs privés permettant ainsi d'injecter dans les économies des pays membres d'importantes ressources financières.

Le FAGACE est un partenaire privilégié du Système bancaire et des marchés financiers régionaux et internationaux. Cette dernière participe activement au financement des économies nationales et régionales ainsi qu'à l'intégration des marchés par les garanties qu'elle octroie en couverture des emprunts et des crédits bancaires.

ADAPTATION PERMANENTE

Au fil des années, plusieurs réformes sont intervenues dans la vie de l'Institution qui lui ont permis d'évoluer positivement tout en s'adaptant à son environnement en perpétuelle mutation d'une part, et de renforcer sa capacité d'intervention, sa crédibilité et la qualité de sa signature, d'autre part. Au nombre de ces réformes, il faut noter, au plan institutionnel, des augmentations successives du capital qui a été porté de 5 milliards de F CFA en 1977 à 350 milliards de F CFA depuis 2014.

En 2020, l'arrivée à la tête de l'institution de Ngueto Tiraïna YAMBAYE marque un nouveau

tournant dans l'histoire du Fonds. Conformément à sa vision, le Plan Stratégique 2021-2025 investit progressivement de nouveaux champs avec des perspectives ambitieuses pour les États membres.

UN BILAN POSITIF

Depuis sa création, le FAGACE a accompagné plus de 400 projets qui ont permis l'injection de plus de 2 700 milliards de F CFA dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, l'industrie, l'agro-industrie, l'agriculture, les infrastructures et la dynamique s'approfondit et s'accélère. En 2021, ce sont des projets d'une valeur de près de 200 milliards de F CFA qui ont été financés grâce à la garantie du Fonds.

14 États membres

Les interventions du Fonds couvrent les économies des quatorze États membres actuels que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

298, BD CEN-SAD, rue 12 044, Cotonou - BÉNIN
Tél. : (+229) 97 97 97 30/94 01 37 20
Email : courriel.fagace@fagace.org



www.fagace.org



Ngueto Tiraïna YAMBAYE, Directeur Général
du FAGACE